

~~Mesdames, Messieurs~~, Chers Concitoyens,

Nous vous adressons le second numéro du bulletin municipal d'informations. Nous vous avons dit, il y a deux ans, les raisons pour lesquelles la municipalité avait décidé de s'adresser directement à la population régionale: information exacte des projets exécutés, liaison avec les électeurs, en un mot, le bulletin sert de trait d'union entre la population et les élus.

Comme en 1960, nous attendons vos suggestions et vos critiques. Nous vous en remercions d'avance.

Le Conseil Municipal.

I. Le budget communal

La nécessité d'équilibrer le budget s'est imposée en permanence aux édiles municipaux. En 1961, nous avons pu réussir à éviter toute majoration d'impôts. Mais notre ville, en évolution constante, appelait cependant un volume de dépenses accru.

Tous les ans, le vote du budget est l'heure du choix:

- choix entre la stagnation ou l'expansion,
- choix entre un budget en restriction ou en augmentation.

Nous avons choisi l'expansion.

Les circonstances économiques et les charges croissantes laissées aux communes par l'Etat ont conduit le conseil municipal à majorer de 3% les impôts pour 1962.

Un effort particulier sera apporté pour résoudre les problèmes posés par

- les jeunes
- les anciens
- le monde du travail.

Le budget 1962 s'élevé ainsi à :

3, 245, 225, 95 NF pour le budget ordinaire
7, 469, 010, 00 NF pour le budget extraordinaire

II - Urbanisme

1 - Programme travaux 1962.

Sont effectués les travaux ci après

a) refecton des chaussées

b) trottoirs

L'aménagement des trottoirs de la rue N. Briand doit être remis à l'an prochain en raison des travaux de tout à l'égout qui sont y être entrepris.

Dépense prévue pour la refecton des chaussées et l'aménagement

x - trottoirs :

1.6) travaux d'assainissement :

une partie importante ^{en} a été réalisée par les services municipaux

- assèchement du marécage à l'angle des rues Gaulois et de la Tour
- création d'un parking au pont de Pont Rousseau
- curage et reprofilage du ruisseau de la Balinière, du Port au Blé à l'avenue des Platanes.
- curage et reprofilage du ruisseau de la Volière.

D'autres travaux, concernant l'écoulement des eaux pluviales et des eaux usées, ont été menés à bien, avec l'aide d'une subvention de 40% de l'Etat.

a) eaux pluviales :

- collecteur avenue des Platanes

- canalisation rue du Landreau, pour l'assainissement de la Cité ^{des la Balinière} ~~Castors~~
- pose d'un collecteur de 1m40 à la Bassée, se substituant au Seil de Peze, désormais inutilisable.

- pose en cours d'un collecteur de 1m80 à la Haute Ile, ^{conduisant} Rcarduise à la Voie les eaux du ruisseau de la Balinière.

b) eaux usées ^{prolongement normal de opérations antérieures}

Le programme de travaux 1962 sera ^{arrêté} par un prochain conseil municipal. ~~Il sera le prolongement normal des opérations antérieures.~~

Dépenses prévues pour 1962 :

3 - Cimetière

Les achats de terrain sont en cours pour l'aménagement du nouveau cimetière de la Claxerie.

4 - Eclairage public

Sont réalisés en 1962, sur des fonds dégagés grâce à un emprunt de 80.000 NF.

- éclairage par ballons fluorescents :
- tron commun entre place Janail et place des Martyrs de la Résistance, avec raccordement place Amard.
- avenue de la libération, rue Thiens, rue V. Fortun jusqu'à la Voie de Peze.
- de la place du marché à la mairie de Peze (rue V. Hugo et rue G. Boutin).

Les grands axes de circulation seront ainsi améliorés jusqu'aux limites sensibles de la partie agglomérée.

D'autre part, certains axes particulièrement commerçants telles que :

- rue Beau Louain et Félix Faure,
- tronçon de la rue Thiens compris entre la place Semard et le carrefour Brovolette seront également leur éclairage transformé ^{per} en ballons fluorescents.

- éclairage normal ^{sera également}

- ~~les lanternes impériales~~ seront utilisées pour améliorer l'éclairage de divers points de la commune, notamment :
 - la butte de Prand

- * - la rue de la Balinière
- la rue des Champs Renaudin et...

5- Amenagement des espaces verts

L'effort actuel, qui a déjà permis la mise en place par les services municipaux de multiples petits squares, sera poursuivi.

1962 sera ainsi en particulier,

- la poursuite des plantations au Château de Pezé et la réalisation de jardins d'enfants
- l'aménagement d'un square au pont de la Mounière
- la réalisation d'un square à Trentemoult, place des Filets
- l'aménagement du Champ de Foire de Ragon, qui sera ^{planté} d'arbres

et auquel sera joint un jardin d'agrément.

La mise en valeur des Parcs de la Bourgeois
6 Eau

①
voir verso

III - Centre du Château de Pezé

Il faut que chaque usager sache que ce ne sont pas les habitants des autres quartiers de la commune qui font les frais de cette opération mais les diverses sociétés HLM de construction qui ont remboursé ou rembourseront toutes les dépenses engagées par la Ville: constructions, voirie, égouts, alimentation en eau, gaz, électricité, éclairage public, espaces verts etc.

a) secteur HLM

Les 320 logements édifiés par les trois organismes HLM seront terminés fin juin 1962. Actuellement, environ 360 logements sont occupés, et lorsque paraîtra ce bulletin, la quasi totalité des 820 pièces sera habitée.

b) lotissement communal

62 maisons individuelles sur 66 sont pratiquement terminées.

c) secteur libre

620 logements ont été prévus en "accession à la propriété".

Une société d'économie mixte, à majorité municipale, vient d'être créée à cet effet. Son but est de construire et de vendre ces logements.

Le démarrage des premières constructions doit ^{être prévu} commencer à l'automne prochain.

La population de Rezé sera avisée en temps utile des
possibilités ^{entières} qui lui seront offertes à cet égard pour acquiescer
ces logements.
(Une large diffusion sera faite en temps opportun.)

d) Centre commercial

La municipalité souhaite créer un véritable centre commercial, non pas dans le but de porter préjudice aux commerces existants, mais pour satisfaire la population de Rezé, et augmenter les ressources de la commune. Des études sont en cours, qui devraient permettre la réalisation du Centre Commercial à partir du début de 1963.

Un centre de S.S. et e) annexes du Centre du Château

Un commissariat de police et ~~un bâtiment réservé à la Sécurité Sociale~~ seront construits au cours des prochains mois. Le prochain semestre.

Sont en projet :

- un centre médico social et une maison de jeunes culturel.
- la future Mairie et ses annexes.

f) Centre d'apprentissage et collège technique

Une première tranche a démarré au mois de mars dernier

130 élèves, sur les 1500 que comporteront le centre et le collège

doivent être accueillis en principe en octobre prochain.

renseignements
pratiques et ours

IV Enseignement

Ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.

- Le Chemin Creux

6 classes ont été construites l'année dernière - 6 classes sont en construction et seront prêtes à la prochaine rentrée

- Château Nord

C'est seulement à la fin de 1961 qu'ont pu être obtenus les crédits nécessaires à la construction de 12 classes de ce groupe, qui en comportera 24.

Pour faire face dans l'immediat aux besoins scolaires de la Cité du Château, nous avons ainsi été amenés, à notre grand regret, et malgré nos fréquentes et vives protestations, à ~~acheter~~ ^{acquiescer} 15 classes préfabriquées pour assurer la rentrée de l'année dernière.

- Coût de l'opération : 28 millions d'anciens francs, dont
- 50% à la charge de l'éducation nationale
 - 25% à la charge du département
 - 25% à la charge de la commune.

Nous regrettons cet état de choses, car nous savons ce que nous savons ce que de l'est

~~les baraquements et leur entretien~~ "le provisoire"

Nous estimons que c'est de l'argent gâché.

D'autre part, ~~ils~~ ^{ces baraquements} occupent presque un hectare de terrain nécessaire aux ébats des enfants de la Cité du Château.

Maternelle Château Nord

Le groupe fonctionne dans les anciens locaux primaires, malheureusement non adaptés ^à une école maternelle.

Un projet a été déposé pour ^{sa} transformation de ~~ce groupe~~. Nous attendons, avec impatience, les crédits nécessaires à sa réalisation.

Pont Rousseau - C. E. G. de garçons

Le groupe de 6 classes, plus sanitaire, se termine, et ouvrira en septembre prochain.

Pont Rousseau - C. E. G. de Filles

Le collège, où fonctionnent actuellement 3 classes dans des baraquements vétustes, devra être l'objet de profondes transformations.

Deux classes provisoires seront nécessaires à la rentrée.

Nous avons cette année, des promesses de subventions pour un projet de 6 classes.

L'expropriation des terrains pour la construction d'une école maternelle, d'une salle d'éducation physique et d'un plateau d'évolutions est en cours.

Rezé centre

Ecole de Filles : 3 classes construites en 1960.

Ecole de Garçons : 4 classes construites en 1961.

La aussi, notre école maternelle est dans un état pitoyable: elle fonctionne dans des baraquements vétustes et ~~très défectueux~~.

Une construction rapide s'impose, dans un terrain très proche, dont l'expropriation est en cours.

Le terrain permettra également l'agrandissement de l'école de Filles.

Château Sud

Le groupe qui comprendra

- 12 classes filles - 12 classes garçons - 5 classes maternelles

devrait démarrer cette année pour faire face aux besoins scolaires de ce secteur pour la rentrée 1963-1964. Ce projet ne pourra

se réaliser que dans la mesure où l'Ed. N. accordera la subvention.

Chêne Ocreux

En nous de ces constructions neuves, de nombreuses améliorations ont été et seront apportées dans aux écoles existantes, Mais le travail à y accompli est énorme, et ne pourra être achevé avant plusieurs années.

Résumons nos efforts pour les constructions scolaires:

ont été mises en service, depuis la rentrée 1959-60, les classes suivantes:

- l'Écluse Dinière - 3 classes maternelles et annexes
- la Houssais - 3 classes maternelles et annexes
- Pagon - 4 classes primaires (2 filles - 2 garçons)
- Rézé Centre - 6 classes primaires (3 filles - 3 garçons)
- Chêne Ocreux - 3 classes maternelles
- Rézé Centre - 6 classes primaires (3 filles - 3 garçons)
- Château Nord - 4 classes garçons
- Château Nord - 10 classes garçons

5 classes filles } préfabriquées

Classes qui seront prêts à la prochaine rentrée:

- Château Nord.	12 classes
- Chem. Neux	6 classes
- Pont Rousseau (CEG garçons)	6 classes
Total	<u>68 classes</u>

V Sports

Le terrain piscicole n'a pas donné entière satisfaction aux Sociétés malgré les améliorations apportées (ventouses, douches, éclairage etc...)

Le projet de stade définitif s'est heurté à des difficultés imprévisibles, tant en ce qui concerne l'achat des terrains que l'approbation des plans par le ^{Haut Commissariat} ~~Secrétariat~~ à la Jeunesse et aux Sports.

Malgré ces difficultés, près de 5 ha sur les 10 prévus sont maintenant acquis. Il s'agit désormais, dans un délai que nous voudrions très court, de niveler et drainer ces 5 ha pour mettre à la disposition des sociétés un ou deux terrains de football en attendant la réalisation complète du projet. Malheureusement, il faudra faire face à de nouveaux obstacles, d'ordre financier cette fois, les subventions sur lesquelles nous pouvions compter étant loin d'atteindre le chiffre que nous pensions être en droit d'espérer.

Par ailleurs, des salles d'éducation physique seront progressivement aménagées dans chaque groupe scolaire. Elles seront à la disposition des scolaires et des post-scolaires.

VI Colonie de vacances de la Pinelais

En 1962 comme par le passé, 160 enfants y séjourneront de juillet à septembre. Des améliorations sensibles seront apportées aux bâtiments: réfectoire et cuisine seront aménagés pour répondre aux besoins de la colonie.

VII Aide Sociale

- Un bureau d'aide sociale a été créé. Il fonctionnera à la rentrée des vacances.
- Le foyer des Vicins de la Carterie prendra place en octobre dans un nouveau bâtiment, actuellement en construction, qui se substituera au vétuste baraque-ment de bois.

- Logements-foyers.

Les plans d'un ^{le pavillon} pavillon de logements-foyers de 50 chambres ont été déposés. ~~Il~~ comprendra, outre les logements et le sanitaire, une infirmerie de 20 lits, un dispensaire, un restaurant et une ~~salle de~~ salle de foyer.

Il sera à la disposition des vieillards de la commune, qui, s'ils n'y sont pas hébergés, pourront néanmoins profiter d'un certain nombre de services collectifs, tels le restaurant. ^{et le dispensaire. Il sera situé} Son emplacement a été décidé et se situera chemin du Pocalais.

- Soins à domicile et piqûres.

Pour assurer le fonctionnement du service, l'administration municipale vient de passer une convention avec la Sécurité Sociale. Cette convention laisse ^{seulement} à la charge des assurés le ticket modérateur.

Pour les personnes ayant de faibles ressources, l'Aide Sociale Municipale pourra intervenir en les faisant bénéficier de son aide. Il leur suffira pour cela de faire une demande ^{le bureau d'aide sociale} auprès des infirmières municipales. ^{à la mairie}

- Vaccinations, consultations de nourrissons.

Un bâtiment affecté au service de vaccinations, piqûres, consultations et enseignement ménager, a été édifié à la Carterie ~~sur subvention~~ ^{subventionnée}. Sa construction sera subventionnée par les Allocations Familiales, la Sécurité Sociale, le Conseil Général et la Municipalité. Les travaux doivent commencer en octobre 1962.

VIII Zone industrielle

